



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE CCCG

RESTITUTION
DU 13 DÉCEMBRE 2019

RAPPEL DE LA DEMARCHE : PLUS DE DEUX ANS DE TRAVAIL

DIAGNOSTIC

- 2017 2018
- Diagnostic participatif

CONCERTATION

- 2018 2019
- Ateliers participatifs, dégagement des thématiques

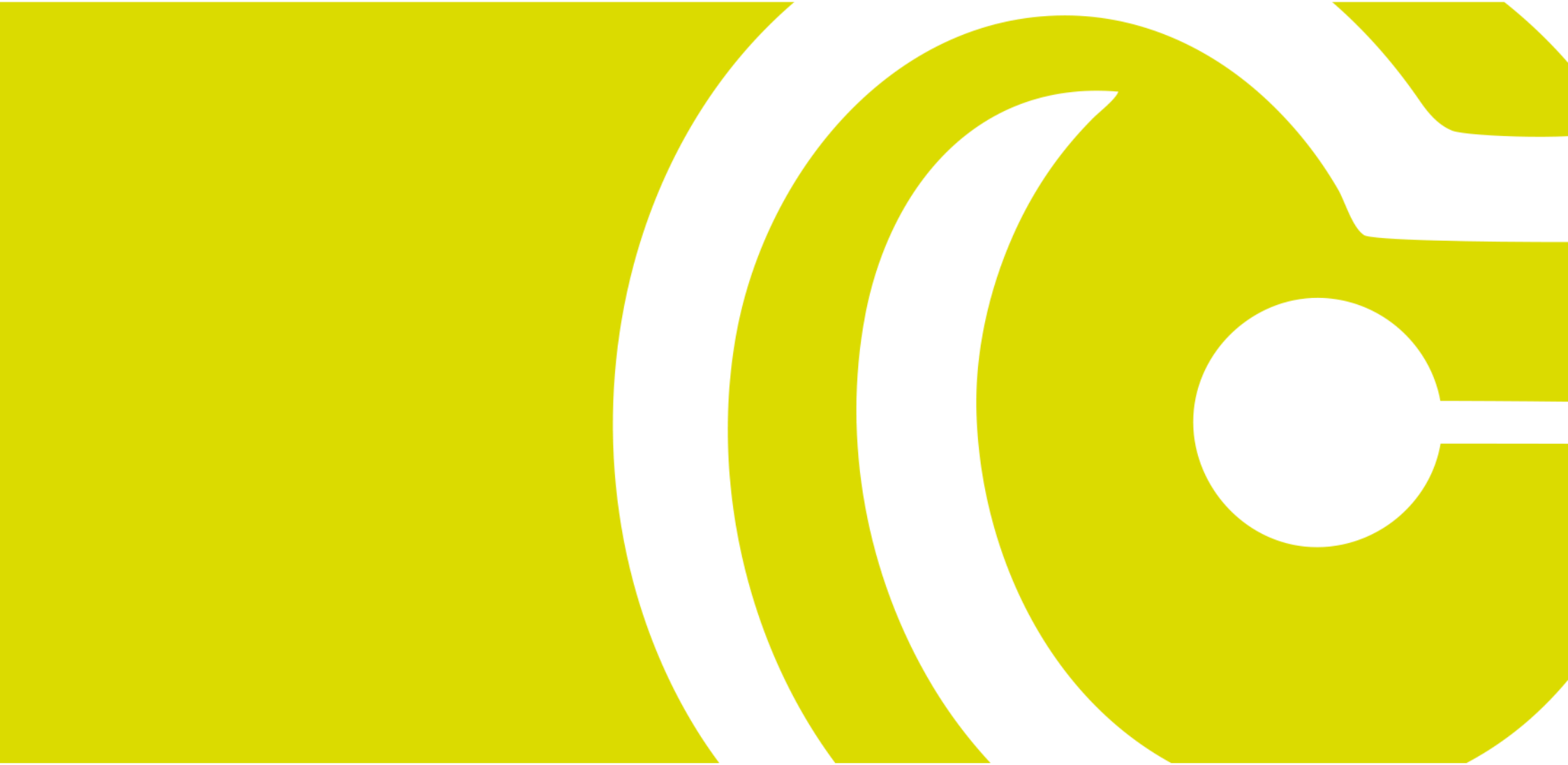
ELABORATION CTG PST

- 2019
- Comités de coordination, comités techniques, proposition fiches action

SIGNATURE CTG

- 27 novembre 2019
- Signature CTG quadripartite entre CCCG, CAF, Conseil Départemental et MSA

LE DIAGNOSTIC



LE DIAGNOSTIC

RECENSEMENT DES BESOINS DE LA POPULATION

DIAGNOSTIC		PRECONISATIONS		
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Réunion de lancement Journal	Entretiens Commissions (x3) Etude documentaire Cartes et données	Enquêtes Rapport de diagnostic Restitution au Comité de pilotage	Groupes de travail thématiques (x4) Entretiens avec un panel d'usagers (x5) Diagnostics par commune (x48)	Groupes de travail (x4), et entretiens usagers (x5) Journées ateliers (x2) Statistiques par commune (x48) Restitutions



DU QUANTITATIF

20 cartes
150 graphiques



DU QUALITATIF

20 entretiens stratégiques
50 documents analysés
800 répondants aux enquêtes

Deux grandes thématiques ont été travaillées :

- **Les familles** (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité...)
- **L'action sociale** (vieillesse, précarité, accès aux droits, emploi, lien social, mobilité, animation sociale de territoire...)

Ce diagnostic s'est également appuyé sur des temps d'échanges avec les acteurs du territoire (élus, agents, partenaires...).

Les habitants ont été associés à l'étude, au travers d'enquêtes à la population ayant mobilisé plus de 850 personnes.

LES POINTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

Un territoire intercommunal attractif

- ✓ Une croissance démographique continue et progressive, avec plus d'arrivées que de départs sur le territoire
- ✓ Une croissance démographique homogène pour l'ensemble des villes et bourgs de la CCCG
- ✓ Un vieillissement amorcé

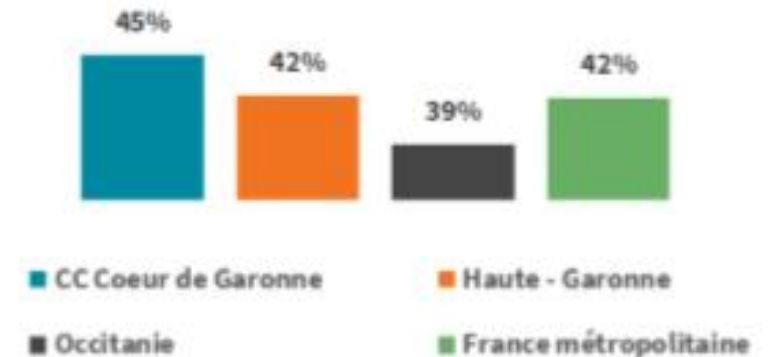
+ 1 694 nouveaux habitants depuis 2010
dans la CC Cœur de Garonne

LES POINTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

Une population familiale très présente

- ✓ 63% des allocataires CAF sont des familles avec enfants, plus fort taux du département (moyenne:46%)
Sans compter les ressortissants MSA
- ✓ Un nombre de familles qui augmente ces dernières années, mais avec des naissances désormais en baisse
- ✓ Une offre parentalité 0-18 ans principalement développée dans le champ de la petite enfance, et qui gagnerait à être développée

Les couples avec enfants



Source : INSEE RGP 2015

LES POINTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

Des besoins petite enfance élevés

- ✓ Des 0-2 ans modérément présents et en baisse, avec des besoins qui restent toutefois élevés (nombre de moins de 3 ans scolarisés faible, part de parents ayant un emploi élevé, importantes distances domicile travail)
- ✓ Une offre petite enfance étoffée, diversifiée et qualitative

-107 Enfants de moins de 3 ans entre 2010 et 2015

Plus de 90% des familles trouvent leur mode
d'accueil adapté

LES POINTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

Un territoire accueillant beaucoup d'enfants et de jeunes

- ✓ Une croissance forte des 11-17 ans ces dernières années, qui devrait se poursuivre
- ✓ Des jeunes quittant massivement le territoire à 18 ans, du fait d'une offre de formation inexistante sur la CCCG
- ✓ Une politique éducative dont les axes sont en cours de définition

Nombre d'individus par âges en 2010 et 2015

	2010	2015	Evol.
2-5 ans	1 770	1 687	-5%
6-10 ans	2 351	2 405	2%
11-14 ans	1 730	2 049	18%
15-17 ans	1 171	1 337	14%
18-24 ans	1 760	1 789	2%

Source : INSEE RGP 2015

LES POINTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

Des besoins sociaux en augmentation, dans un territoire hétérogène en termes de profil de la population

- ✓ Une classe « moyenne » particulièrement représentée
- ✓ Une augmentation préoccupante du nombre de ménages précaires depuis plusieurs années (jeunes, seniors, nouveaux arrivants...)
- ✓ Une hétérogénéisation des profils de la population, à l'origine d'un phénomène de « distance sociale » relevé par les acteurs
- ✓ Des niveaux de fragilités chez les seniors préoccupants : dépendance, isolement, adaptation du logement, petites retraites (en particulier retraités MSA)

+202 Foyers dont le revenu est composé à 100% de prestations sociales
entre 2013 et 2017

680 : nombre de foyers au RSA à l'échelle de l'EPCI

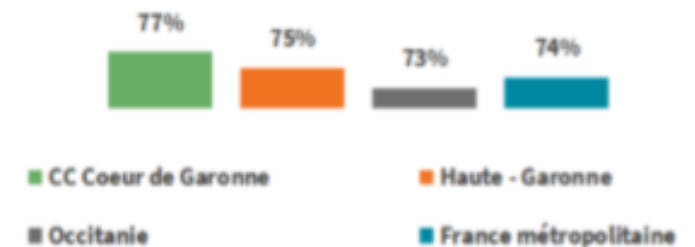
LES POINTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

Une population majoritairement active, avec pourtant d'importants freins à l'emploi présents

- ✓ Un taux d'activité élevé, avec de nombreux habitants qui travaillent en dehors de la Communauté de communes
- ✓ Un taux de chômage plus faible qu'en Occitanie, même si un fort enjeu est présent en matière d'insertion professionnelle
- ✓ Des demandeurs d'emploi qui cumulent souvent plusieurs problématiques (santé, mobilité...), en particulier les moins de 25 ans et plus de 50 ans

33% : taux de chômage des jeunes
(contre 24% en 2010)

Taux d'activité des 15-64 ans



Source : INSEE RGP 2015

LES POINTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

La mobilité, préoccupation majeure pour un territoire rural et étendu

- ✓ Un territoire comprenant plusieurs bassins de vie, impliquant des logiques de déplacements et d'accès au service parfois compliquées
- ✓ Des difficultés accrues pour les personnes âgées, les jeunes et les ménages précaires

52 % des enquêtés estiment que le poids économique de la mobilité est trop élevé

LANCEMENT CTG-PST

POURQUOI UNE DÉMARCHE GLOBALE ?





CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE – PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UN ATOUT POUR NOTRE TERRITOIRE

POURQUOI UNE DÉMARCHE GLOBALE ?



Une volonté initiée par la Communauté de communes Cœur de Garonne pour travailler ensemble (CCCG, CAF, CD31, MSA) de manière cohérente et répondre aux besoins des habitants.



Une CTG qui reprend cette ambition partagée et un engagement commun dans nos missions respectives.

Une CTG expérimentale du fait du partenariat qui est quadripartite (CCCG/CAF/CD31/MSA), la première de Haute-Garonne en ce sens.



Des CTG/PST qui prennent en compte tous les publics (petite enfance, enfance, jeunesse, familles, seniors, publics avec besoins spécifiques).

QU'EST CE QUE LA CTG

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche partenariale qui traverse toutes les missions et champs d'activité de la Caisse d'Allocations familiales.

Elle constitue un levier stratégique.

Elle synthétise les compétences partagées entre la CAF et la collectivité, et constitue un cadre politique d'une durée de 4 ans ou 5 ans qui vise à :

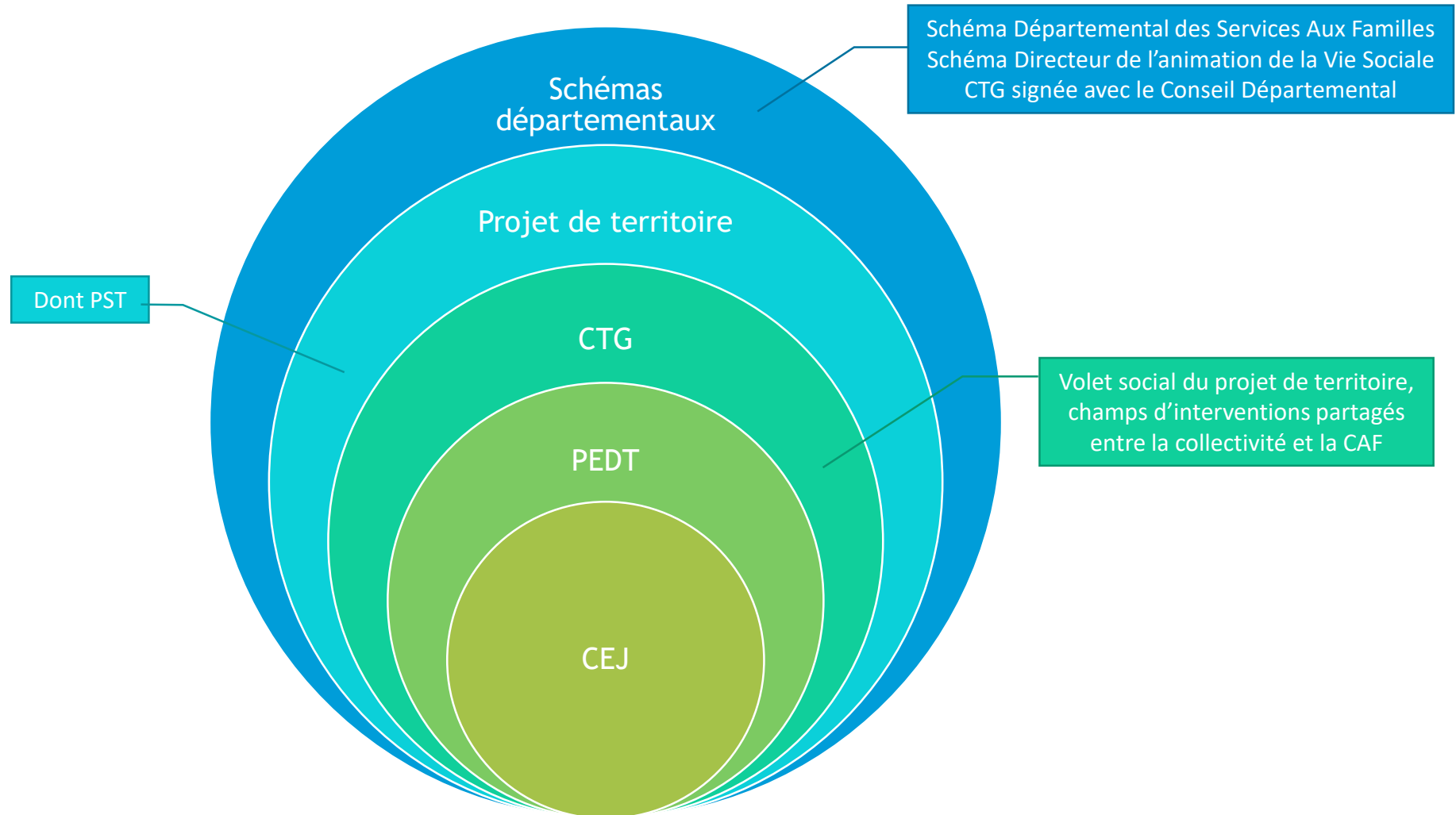
- ✓ s'accorder sur un **projet social de territoire** adapté aux besoins des habitants sur la base d'un diagnostic partagé,
- ✓ définir des **orientations et objectifs partagés** dans le cadre d'un plan d'action.

Elle permet notamment de :

- ✓ renforcer la coopération et la gouvernance partenariale,
- ✓ faciliter la mobilisation efficiente des fonds publics et éviter les doublons d'intervention,
- ✓ rationaliser les instances partenariales existantes,
- ✓ améliorer le fonctionnement et planifier le développement des services sur les territoires sur une période pluriannuelle.

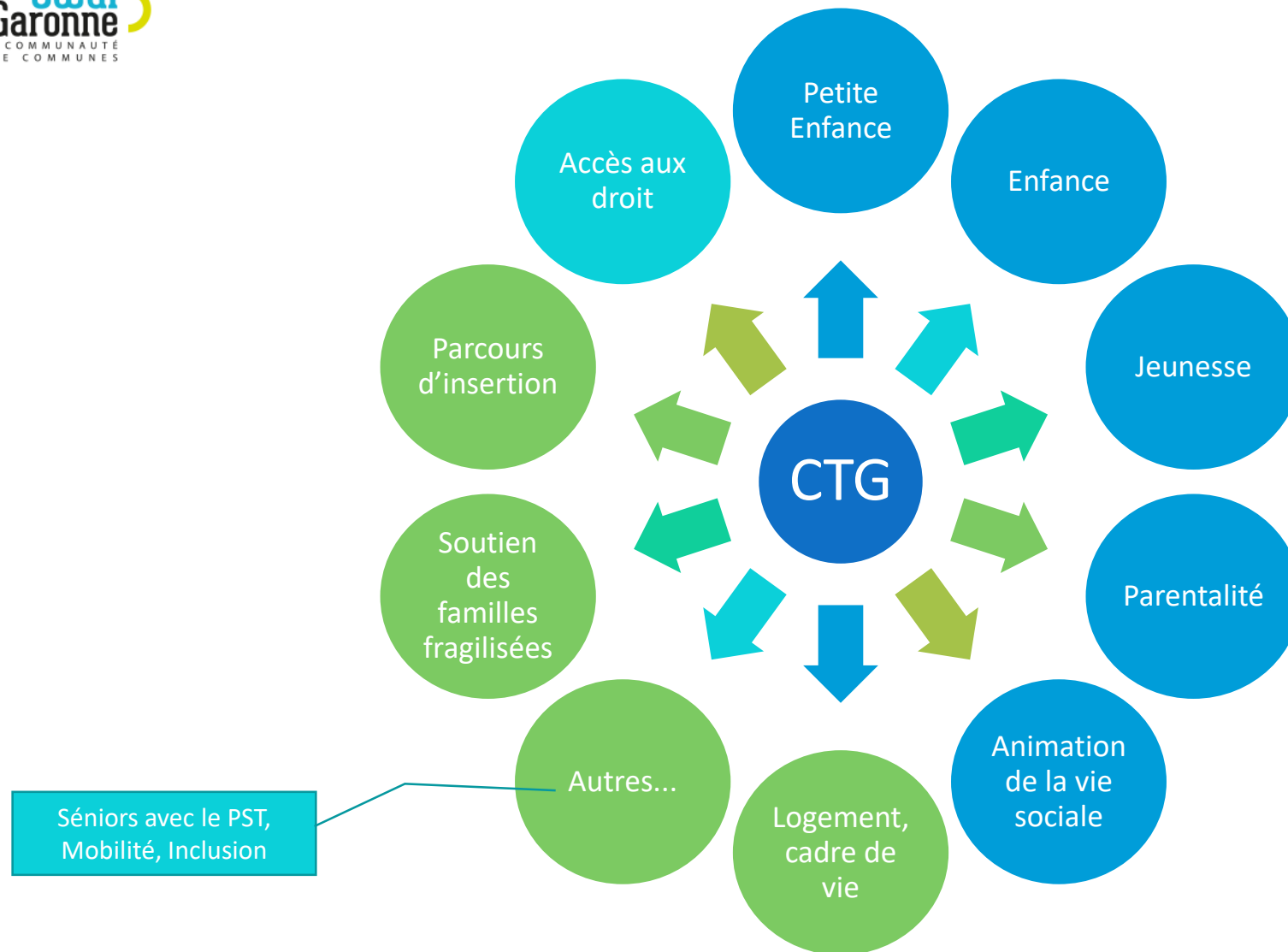
QU'EST-CE QUE LA CTG

ELARGIR SA VISION, RENFORCER SON ACTION



QU'EST-CE QUE LA CTG

CHAMPS D'INTERVENTION



CE QUE PERMETTENT LES CTG

- Avoir une vision globale et décloisonnée
- Faciliter la prise de décision et fixer un cap
- Clarifier les interventions
- Valoriser les actions

Les CEJ seront progressivement remplacés par les CTG qui constitueront un cadre politique de références où l'ensemble des interventions et des moyens offerts par la branche famille sera mobilisé



POURQUOI SIGNER UNE CTG MULTI PARTENARIALE ?

La mise en œuvre d'une politique sociale de proximité passe nécessairement par :

- la mobilisation des collectivités territoriales que sont les communes et intercommunalités,
- en cohérence avec les orientations générales déclinées par la CAF de la Haute-Garonne, le conseil départemental de la Haute-Garonne et la Mutualité sociale agricole
- la mobilisation de tous les partenaires et acteurs sociaux



POURQUOI SIGNER UNE CTG MULTI PARTENARIALE ?

La CAF

La CAF de la Haute-Garonne met en œuvre une offre globale de services au moyen du versement des prestations légales, du financement des services aux familles ainsi que de leur accompagnement.

La Caf assure quatre missions essentielles :

- ✓ aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale,
- ✓ soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents – enfants,
- ✓ accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie,
- ✓ créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles.

POURQUOI SIGNER UNE CTG MULTI PARTENARIALE ?

Le Département

Le Département, chef de file en matière d'action sociale, exerce ses actions tant dans les champs de la lutte contre les exclusions, la compensation de la perte d'autonomie, la prise en charge du handicap que de la protection de l'enfance.

La loi MATPAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 Janvier 2014, ainsi que la loi NOTRe (nouvelle organisation de la République) du 7 Août 2015 ont inscrit pour la première fois dans un texte de loi, la notion de développement social et en confie la compétence et la mise en œuvre aux conseils départementaux, nommés « chef de file de l'action sociale et du développement social ».

Le département met en œuvre ses politiques sociales dans une démarche de développement social qui se fonde sur la mobilisation des partenaires et la participation citoyenne pour élaborer des réponses visant à améliorer le mieux être individuel et collectif

Ses compétences au service des populations s'exercent au sein des 23 Maisons des Solidarités, services de proximité implantés sur l'ensemble du territoire départemental autour des missions suivantes :

- ✓ L'accueil, l'information et l'accès aux droits pour l'ensemble de la population, à tous les âges de la vie,
- ✓ La prévention et la lutte contre les exclusions,
- ✓ La protection des personnes vulnérables et en danger,
- ✓ L'animation et la mise en œuvre de démarches de développement social

POURQUOI SIGNER UNE CTG MULTI PARTENARIALE ?

La MSA

2^{ème} régime de protection sociale en France, assure la protection sociale de l'ensemble de la population agricole (non-salariés et salariés/ actifs, retraités et ayants droits).

Son intervention privilégie la méthodologie de développement social local qui s'appuie sur des principes fondateurs :

- ✓ La participation des acteurs locaux (associations, élus...) et de la population ;
- ✓ L'inscription dans une logique territoriale ;
- ✓ La mobilisation des élus de la MSA MPS notamment via ses échelons locaux
- ✓ La valorisation des actions menées auprès des ressortissants Msa Mps des territoires

POURQUOI SIGNER UNE CTG MULTI PARTENARIALE ?

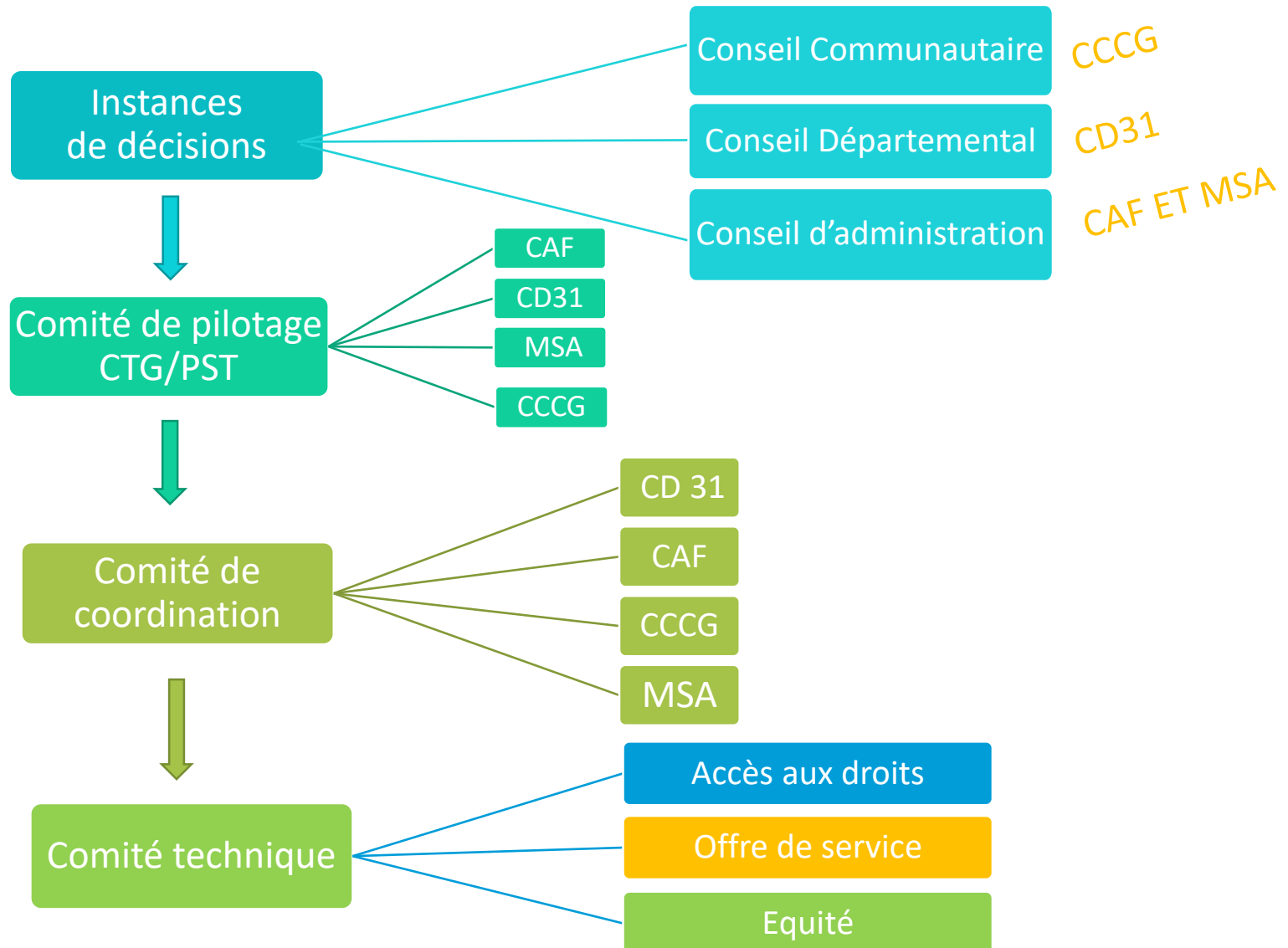
Sa politique d'action sanitaire et sociale, se décline autour de 4 axes :

- ✓ L'anticipation des risques ou des difficultés par la prévention ;
- ✓ L'accompagnement et la mobilisation des personnes, tant au plan individuel que collectif ;
- ✓ La création ou l'entretien des solidarités locales ;
- ✓ L'appui aux territoires en s'appuyant sur des partenariats avec les actions (associations, collectivités locales, organismes publics...).

L'ÉLABORATION CONCERTÉE DE LA CTG



LES INSTANCES CTG / PST



LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Comités de coordination

7/02

14/02

14/03

04/04

30/04

Ateliers participatifs *4 thématiques* CAF CD31 CCCG

Mobilité/Itinérance
Inclusion
Seniors
Les jeunes

18/02

COTECHS *3 groupes*

Accès au droit
26/03 et 9/04

Amélioration et
développement de l'offre
22/03 et 17/04

Equité territoriale
et sociale
19/03 et 16/04

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DEGAGES



OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPERATIONNELS

THÉMATIQUE ACCÈS AU DROIT

- Favoriser l'accès à l'information pour tous les habitants :
 - Améliorer l'information et la lisibilité autour des services de la CCCG
 - Créer une logique de parcours de l'utilisateur
 - Améliorer l'information avec les partenaires/relais
- Favoriser l'accès au droit :
 - Repérer, aider, accompagner les publics les plus fragiles dans une logique partenariale
 - Permettre l'inclusion de tous les publics (handicap, précarité...)
 - ⇒ Prendre en compte les besoins spécifiques (séniors, handicap, familles monoparentales...)
 - ⇒ Favoriser l'accès à l'emploi, à la formation (dans le cadre de nos compétences)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPERATIONNELS

THÉMATIQUE AMÉLIORATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

- Maintenir et améliorer l'offre existante :
 - Adapter l'offre aux besoins repérés
 - Permettre la même qualité d'accueil et de proposition éducative et de loisirs sur tout le territoire
 - Développer les liens entre les acteurs/les publics/les thématiques
 - Mettre en place un PEDT intercommunal
 - Poursuivre la structuration des services PE/EJ/AS/SA Personne dans une logique de montée en gamme
- Développer l'offre afin de répondre aux besoins des habitants (Renforcer l'attractivité du territoire)
 - Créer une offre jeunesse (pôle jeunesse 15-25ans)
 - Créer une offre séniors/handicap (pôle autonomie)
 - Développer et accompagner la parentalité
 - Développer l'animation sociale (création EVS, séjours familles...)
 - Créer un hébergement d'urgence secteur Sud

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPERATIONNELS

THÉMATIQUE ÉQUITÉ TERRITORIALE ET SOCIALE

- Harmoniser la proposition de l'offre à la population :
 - Harmoniser les tarifs EJ en tenant compte des revenus des familles et les modalités d'inscription
 - Harmoniser les ouvertures entre structures PE/EJ par bassin de vie
- Développer la mobilité et l'itinérance :
 - « Aller vers »
 - Mobiliser les acteurs de la mobilité
 - Créer des outils solidaires
 - S'appuyer sur un Projet de territoire co-construit

LES FICHES ACTIONS



LES FICHES ACTIONS

THÉMATIQUE ACCÈS AU DROIT



➤ Favoriser l'information :

- Création et développement des outils de communication
 - ➔ Amélioration site internet
 - ➔ Création d'un guide pratique de l'habitant y compris guides thématiques
 - ➔ Création d'un répertoire de l'ensemble des acteurs
- Création d'une Maison France Services à portée d'actions sur l'ensemble du territoire

➤ Favoriser l'accès au droit :

- Agir sur les représentations précarité, handicap et toutes formes d'exclusion....
- Repérer et mobiliser les publics invisibles
- Accès et formations au numérique
- Création d'actions découverte métier et services civiques

LES FICHES ACTIONS

THÉMATIQUE AMÉLIORATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

- Tous services éducation/cohésion sociale
 - Création Poste coordo CTG
 - Création d'instances de concertation
 - Poursuite des formations, stages croisés, plan de formation partagés
 - Création PASS loisirs

- Action sociale
 - Création EVS secteur Nord
 - Création Hébergement d'urgence secteur Sud

LES FICHES ACTIONS THÉMATIQUE AMÉLIORATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

➤ Parentalité

- Prendre en compte les parents de tous les enfants (y compris les adolescents)
- Evolution des APE en LAEP

➤ Petite Enfance

- Renforcement lien Assistants maternels et structures collectives
- Temps augmenté RAM Fousseret
- Augmentation micro-crèche Boussens

➤ Enfance

- Permettre la même qualité d'accueil, éducative et de loisirs pour tous les enfants (ALAE, ALSH....)
- Création réunions mensuelles par site scolaire (ATSEM, ALAE/ALSH)
- Développement des séjours enfance/jeunesse
- Création Web radio

LES FICHES ACTIONS

THÉMATIQUE AMÉLIORATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

➤ Jeunesse :

- Création d'un observatoire jeunesse
- Animations « Hors les Murs »
- Création espace expérimental 15-25 ans
- « Vélib jeunes »

➤ Autonomie et bien vieillir :

- Création Pôle Autonomie « Bien vieillir »
- Accueil de jour, halte au répit (soumis à autorisation)
- Logement adapté entre le domicile et l'EHPAD (soumis à autorisation)

LES FICHES ACTIONS

THÉMATIQUE ÉQUITÉ TERRITORIALE ET SOCIALE

- Harmoniser la proposition de l'offre :
 - Harmonisation tarifaire enfance/jeunesse
 - Harmonisation des ouvertures entre structures EJ et PE par bassin de vie

- Mobilité – Itinérance :
 - Création de navettes
 - Création plateforme mobilité, outil de transport solidaire
 - Optimisation transport à la demande

ET MAINTENANT ?



Etat d'avancement des 35 fiches action

- 8 sont réalisées comme les séjours éducatifs, la création d'un LAEP sur le Sud, l'amélioration du site internet.....

- 4 sont en cours comme :
 - Le développement de la parentalité avec le Conseil Départemental
 - Un diagnostic pour les aidants avec la MSA
 - La création d'une plateforme mobilité Wimoov et l'optimisation du TAD
 - Le repérage et mobilisation des publics invisibles avec la Mission locale...

- Plus d'une dizaine sont à travailler ensemble dès cette année

Les différents modes de coopération dans les actions :

- Uniquement la CCCG comme la création de réunions ou de plans de formation croisés pour le personnel CCCG petite-enfance et enfance. Travail en interne services et élus...
- Informations des partenaires à la CCCG pour toutes les actions qui sont dans la CTG, ce qui permet de les valoriser : ex les actions parentalité avec le centre social à Cazères et EVS au Fousseret, séjours éducatifs
- Co-construction : ces actions sont construites ensemble, avec les partenaires et la CCCG

Groupes à constituer pour travailler ENSEMBLE cette année :

- Jeunesse (5 réunions) : observatoire, animations hors les murs
Yann Brousse
- Accès au droit (3 réunions): itinérance MFS, Création MFS Sud,
Accès et formation numérique Jany Schmitz
- Communication (3 réunions): création répertoire, guide de
l'habitant Virginie Sadrin
- Aidants (3 réunions dont une le 30 janvier) : diagnostic Sabine
Capoul MSA
- Bien vieillir/Handicap (5 réunions) : Pôle autonomie et autres
actions Marie-Line Durroux
- Parentalité, animation vie sociale, agir sur les représentations.. (3
réunions) : Stéphanie BRAEM

Le nombre de réunions à prévoir est à titre indicatif.

Les groupes pourront être copilotés par les signataires de la CTG.



Merci pour votre participation



12 rue Notre Dame
31370 RIEUMES
05 61 91 94 96
accueil@cc-coeurdegaronne.fr

www.cc-coeurdegaronne.fr